



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 21 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE METEO ORANGE Neige et Verglas

Point de situation mercredi 21 janvier à 7h00

Le département de l'Ardèche est toujours classé en vigilance orange pour « neige et verglas ».

Les précipitations neigeuses de la nuit ont principalement concernées les zones au dessus de 600m, rendant les conditions de circulation difficiles.

- Sur la RD 104 (col de l'Escrinet), la circulation est interdite aux véhicules de transport de marchandises >7.5t afin de permettre les opérations de déneigement et les équipements spéciaux sont fortement recommandés pour les autres véhicules.
- Sur la RN 102, la circulation est délicate et les équipements spéciaux sont conseillés.

Entre 300 et 600 m, les conditions de circulation sont délicates localement et les équipements spéciaux sont également conseillés.

En plaine, les conditions de circulation sont actuellement normales.

Les précipitations neigeuses vont continuer et devraient descendre jusqu'en plaine à partir de 9h00, de la moyenne vallée du Rhône jusqu'au nord du département. La couche de neige pourrait alors atteindre en plaine 5 cm en fin de matinée.

La préfecture rappelle aux automobilistes les consignes de sécurité :

- Tout déplacement inutile est à éviter,
- Soyez très prudents et vigilants,
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes,
- Respectez les déviations ou restrictions de circulation mises en place
- Tenez-vous informé de la situation.

Avant tout déplacement, consultez :

- La carte météorologique de Météo France : <http://www.meteofrance.com>
- Le répondeur de l'état des routes dans le département de l'Ardèche : 09 69 39 07 07
- Le serveur vocal de la préfecture : 02 31 39 30 64.
- Le site internet Inforoutes Massif central : <http://www.inforoute-massif-central.fr/>
- Le site internet de la préfecture : <http://www.ardeche.gouv.fr/>